



BASKETBALL

Règlements spécifiques 2019/2020

Mis à jour 2019/05/22

Modifications aux règlements 2019/2020

Les articles suivants ont été abrogés, modifiés ou ajoutés :

- 1.2 Période d'échauffement, avant-match et mi-temps (ajouté)

Toutes les modifications aux règlements sont indiquées en rouge.

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----|---|---|
| 1. | Règlements du jeu ----- | 2 |
| 2. | Admissibilité ----- | 2 |
| 3. | Modalités de compétition ----- | 3 |
| 4. | Modalités de classement ----- | 3 |
| 5. | Responsabilités de l'institution hôte ----- | 3 |
| 6. | Officiels ----- | 4 |
| 7. | Sanctions ----- | 5 |
| 8. | Mérites sportifs ----- | 5 |
| 9. | Annexes ----- | 5 |

1. RÈGLEMENTS DU JEU

Les règles du jeu en vigueur sont celles de Fédération Internationale de Basketball (FIBA) et de U SPORTS, éditions les plus récentes, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

1.1 Plan de salle et bancs des équipes

L'organisation (nombre de chaises, emplacement, répartition du personnel, etc.) des bancs des joueurs et de la table de marque sont basé sur la réalité du complexe sportif de l'institution hôte.

L'assignation des bancs des équipes sont basées sur la tradition de l'institution hôte.

1.2 Période d'échauffement, avant-match et mi-temps

La durée de l'échauffement n'est pas assujettie aux protocoles d'avant-match et de mi-temps de la FIBA. Les équipes masculines ont accès au terrain uniquement lorsque les équipes féminines ont complètement libéré le terrain. Un minimum de 20 minutes d'échauffement doit être accordé aux équipes masculines.

Le protocole d'avant-match standard est le suivant et toutes les modifications devront être communiquées au RSEQ par courriel au maximum sept (7) jours avant la tenue du match :

- La cérémonie standard ne peut pas excéder cinq (5) minutes;
- La cérémonie doit se terminer trois (3) minutes avant le début du match.

Le scénario d'une cérémonie spéciale doit :

- Être préalablement approuvé par le RSEQ;
- Ne pas excéder 10 minutes et se terminer trois (3) minutes avant le match;
- Être communiqué au CPA et à l'équipe visiteuse au minimum quatre (4) jours avant le match.

À la mi-temps, le terrain doit être libre et accessible lorsque le chronomètre indique qu'il reste 6 minutes et 30 secondes.

1.3 Ballon officiel

Le ballon officiel est celui du championnat U Sports. Le Wilson B0511X pour les femmes (grandeur 6) et le Wilson B0510X pour les hommes (grandeur 7).

2. ADMISSIBILITÉ

Les règles d'admissibilité en vigueur sont celles des règlements de U Sports et du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes.

3. MODALITÉS DE COMPÉTITION

3.1 Composition de l'équipe

Un maximum de 14 athlètes peut participer à l'échauffement en tenue de match, seuls 12 peuvent s'aligner sur la feuille de match et participer au match. Il n'y a aucune limitation quant au personnel d'encadrement.

3.2 Formule de compétition

Chaque équipe s'affronte à quatre (4) reprises pour un total de 16 parties.

3.3 Championnat

Quatre (4) équipes participent au championnat selon la formule suivante :

- Demi-finale 1 : 4^e vs 1^{re}
- Demi-finale 2 : 3^e vs 2^e
- Finale : 2^e reclassé vs 1^{er} reclassé

Les matchs se jouent au domicile de l'équipe la mieux classée au classement de la saison régulière. Les matchs demi-finale sont joués le mercredi suivant le dernier weekend de saison régulière et la finale le samedi suivant.

4. MODALITÉS DE CLASSEMENT

4.1 Classement

Les points sont alloués de la façon suivante :

- Deux (2) points pour une victoire
- Zéro (0) point pour une défaite

4.2 Bris d'égalité

Le bris d'égalité est tel que défini dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente.

5. RESPONSABILITÉS DE L'INSTITUTION HÔTESSE

Les responsabilités de l'institution hôte sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

5.1 Officiels mineurs, personnel de match et responsabilités

Pour chacun des matchs, offrir un personnel de match formé et compétent composé de : statisticien, annonceur, marqueur, chronométrateur, opérateur des 24 secondes et caméraman. Le gymnase doit être accessible une (1) heure avant le match. De plus, fournir 12 ballons officiels pour l'échauffement d'avant-match et à la mi-temps.

Un local privé avec douches, serviettes et bouteilles d'eau doit être mis à la disposition des officiels au minimum une (1) avant la partie. Un 2^e local doit être offert pour les officiels féminins, le cas échéant.

Pendant et après le match, fournir cinq (5) serviettes et une (1) glacière d'eau au banc de l'institution visiteuse. Les verres à eau jetables ne seront plus offerts aux équipes.

Après le match, fournir à l'équipe visiteuse 16 breuvages sportifs et 16 serviettes (avec dépôt d'une garantie).

5.2 Services médicaux

Les services médicaux requis sont tels que définis dans les règlements de sécurité de la fédération sportive nationale/provinciale et des règles du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

- La présence d'une personne certifiée par un organisme reconnue en premiers soins doit être présente à chaque partie.

5.3 Transmission des résultats et statistiques

Les exigences concernant la transmission des résultats et statistiques sont telles que décrites dans le document à cet effet, édition la plus récente.

Les statistiques du match doivent être transmises aux entraîneurs à la mi-temps. L'institution peut, à sa discrétion, les remettre après le 1^{er} et le 3^e quarts.

5.4 Transfert de films

- On doit cadrer l'équipe en défensive et l'équipe en offensive;
- On doit faire un gros plan du pointage à chaque temps mort, après chaque quart, à la mi-temps et à la fin du match;
- On doit éviter de filmer les périodes sans jeu (échauffement, présentations, mi-temps, etc.);
- On doit filmer le match jusqu'à la fin de la poignée de mains;
- Synergy est utilisé pour procéder aux échanges de films;
- Le film doit être disponible au maximum deux (2) heures après la fin du match;
- Dès la fin du match, l'institution hôte doit être en mesure de transférer sur clé USB une copie du match à l'équipe visiteuse. L'équipe visiteuse est responsable de fournir sa clé USB.

6. OFFICIELS

Les statuts, processus et politiques concernant les officiels sont ceux précisés dans l'annexe d'arbitrage inclus le protocole d'entente avec la fédération sportive provinciale et des règlements du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

- Un 4^e officiel sera présent lors des matchs du championnat pour agir à titre de commissaire de table et de remplaçant en cas de blessure;
- Les officiels doivent être présent sur le terrain 20 minutes avant le début de la partie.

7. DÉLITS ET SANCTIONS

Les sanctions sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente.

8. MÉRITES SPORTIFS

8.1 Championnat

- Bannière de champion (1)
- Casquettes (18)
- Médailles d'or (18) et médailles d'argent (18)
- Trophée

8.2 Équipe(s) d'étoile(s)

La sélection des équipes d'étoiles se fait par vote des entraîneurs tel que définie dans les règlements du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente;

- Il y a deux (2) équipes d'étoiles (1re et 2e) de cinq (5) étudiants-athlètes;
- Il y a une (1) équipes d'étoiles des recrues de cinq (5) étudiants-athlètes;
- La composition des équipes d'étoiles est arrimée à celles de U SPORTS.

8.3 Honneurs individuels

La sélection des honneurs individuels qui suivent se fait par vote des entraîneurs ou des administrateurs tel que définie dans les règlements du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente :

- Athlète par excellence
- Recrue par excellence
- Joueur défensif de l'année
- Entraîneur de l'année (Féminin, prix Linda Marquis / Masculin, prix Olga Hrycak)
- Prix Leadership et engagement social
- Prix Détermination, persévérance et courage (En féminin)

9. ANNEXES

- Annexe 1 – Projet Europe (À venir)